



REFONDONS L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

## La réussite scolaire pour tous

Atelier : **Redéfinition du socle commun**

*Contribution de la CGT Educ'action*

En préalable, la CGT Educ'action souhaite souligner qu'elle ne partage pas le constat de départ de ces ateliers, constat que l'on retrouve dans une phrase contenue dans la fiche de préparation de l'atelier : « Il ne s'agit pas de remettre en cause le principe même du socle car ce dernier constitue indiscutablement une avancée pour notre système éducatif. » Le fait d'indiquer que le dispositif serait trop complexe et mal articulé, et qu'on pourrait le corriger, ne suffit pas pour nous à justifier de l'existence de ce socle.

Pour nous, le socle commun n'a pas été créé que pour « répondre au défi que constitue le fait que trop d'élèves sortent du système éducatif sans avoir acquis les savoirs de base » mais, dans le cadre de la transformation et de la privatisation de l'école menées par les précédents gouvernements pour répondre aux nouveaux besoins du patronat (notamment en termes d'emplois pas ou peu qualifiés).

Étudier le socle et sa mise en place depuis sept ans, c'est étudier en quoi tout le dispositif, avec ses évaluations en élémentaire, son Livret Personnel, plus largement ses compétences, a changé l'école et le collège. Le socle a largement contribué à tourner ces deux institutions scolaires vers le concept d'employabilité. Nous opposons deux notions de compétence. La première est celle issue d'une pédagogie progressiste où la compétence naît de la résolution d'un problème et/ou de l'acquisition, même temporaire, d'un savoir-faire.

L'autre conception des compétences mise en avant depuis la naissance du socle commun n'est pas celle-là. Elle s'inspire du monde de l'entreprise, est portée par des spécialistes du management et des ressources humaines qui cherchent à améliorer au maximum la productivité. Ces "compétences" sont atomisées et c'est ce qu'on retrouve dans les sept piliers du socle, compétences indépendantes au maximum les unes des autres, parcellisées, individualisées au maximum.

Le socle et ses instruments constituent un suivi précis des évolutions des élèves, et, par voie de conséquence, des notions qu'ils ont abordées, donc de la conduite de classe et des pratiques des enseignants. La liberté pédagogique est ainsi totalement sous contrôle. Tout ce dispositif oblige à une seule manière d'enseigner, alors que les pédagogues progressistes savent que chaque enfant ne réagit pas de la même manière, n'apprend pas de la même manière. Les pressions continues, exercées sur les enseignants (remplissage du LPC notamment) sont autant de moyens pour uniformiser la pédagogie : c'est exactement ce qu'il ne faut pas faire si on veut combattre la difficulté, scolaire ou non.

Pour revenir à la préparation de la loi d'orientation qui nous est proposée, nous souhaitons en premier lieu une véritable concertation, avec tous les enseignants, en prenant le temps et en ayant la possibilité de tout mettre sur la table. Or, aujourd'hui nous discutons dans le cadre du socle alors que, pour nous, il faudrait l'abroger, ce qui ne semble pas prévu dans le cadre des discussions.

A la CGT Educ'action, nous sommes pour la construction d'une culture commune avec des dispositifs qui favorisent au maximum la différenciation pédagogique au sein de la classe, en utilisant notamment les travaux de groupes, dans des divisions demeurées hétérogènes. Cela nécessite des moyens importants, la réduction des effectifs et l'intervention de plusieurs enseignants de concert, dans une même classe.

Nous nous prononçons pour un dispositif qui favorise des projets de classe, d'établissements communs entre plusieurs disciplines, entre plusieurs enseignants. Et dans ce cadre, nous ne sommes pas opposés à des formes de tutorat. Plus largement, nous ne sommes pas immobilistes. Nous pouvons concevoir des changements dans le fonctionnement du collège, mais pas pour justifier des économies, pas pour augmenter le temps de service des enseignants.

Dernier élément mais élément décisif, c'est le retour à la liberté pédagogique des enseignants. Depuis cinq ans, la hiérarchie a pesé à l'école comme au collège, pour imposer sans discussion le dispositif du socle. Pour être efficaces, les enseignants doivent pouvoir retrouver leur liberté pédagogique.